

PREFECTURE

Accusé de réception

Reçu le 30/07/25.....

Identifiant de l'Acte :

069 216900340 - 20250730 - RVT - 25 - 2025 - AR



Publié le :

30 JUL. 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

DÉLÉGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE À

M. Fabrice BALANCHE, CONSEILLER MUNICIPAL

Le Maire de CALUIRE ET CUIRE ;

VU l'article L. 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} – Monsieur Fabrice BALANCHE, Conseiller Municipal, est délégué à la cohésion sociale.

ARTICLE 2 – Délégation de fonction et de signature est donnée pour les affaires visées à l'article 1^{er} à Monsieur Fabrice BALANCHE, sous notre surveillance et notre responsabilité.

ARTICLE 3 – Le présent arrêté sera publié électroniquement sur le site internet de la Ville de Caluire et Cuire et ampliation sera adressée à la Représentante de l'État dans le département. Le présent arrêté sera également notifié à l'intéressé.

Caluire et Cuire, le 30 JUL. 2025
Le Maire,


Bastien JOINT

